

Conseil des ministres
sur la francophonie
canadienne



Ministers' Council
on the Canadian
Francophonie

||| Agora |||

Accès à la justice en français

Winnipeg 2026

Guide de participation

Agora sur l'accès à la justice en français

Des services axés sur la personne

Winnipeg | 26 et 27 juin 2026

Au nom du comité organisateur, le Conseil des ministres sur la francophonie canadienne (CMFC) vous accueille à l'Agora sur l'accès à la justice en français, un espace de réflexion et de dialogue réunissant des acteurs des milieux juridique, communautaire, universitaire et gouvernemental provenant de toutes les régions du pays.

À travers cette démarche, le CMFC vise à faire émerger une réflexion collective des enjeux entourant l'accès à la justice en français, dans une perspective de justice axée sur la personne.

L'Agora poursuit un double objectif. D'une part, mieux définir les principaux enjeux entourant l'accès à la justice, en appliquant la lentille francophone, dans le respect des réalités propres à chaque province et à chaque territoire. D'autre part, elle cherche à faire émerger des pistes d'action concrètes et réalistes, susceptibles d'alimenter les réflexions en matière de politiques publiques.

Dans cette optique, l'Agora vise également à renforcer la concertation entre les acteurs du système de justice et à dégager des chantiers d'intervention prioritaires pour les années à venir.

Bonne Agora!

Comité organisateur (par ordre alphabétique)

Teresa Collins, directrice générale du Secrétariat aux affaires francophones du gouvernement du Manitoba

M^e Jean-Benoît Deschamps, procureur administratif de la Couronne responsable des poursuites bilingues au Service des poursuites de la Colombie-Britannique

D^{re} Marie-Hélène Girard, professeure associée et directrice du Pôle de recherche et d'information Une justice, un accès (1J1A) à l'Université McGill

M^e Mathieu Langlois, avocat conseil à la Direction des langues officielles de Justice Canada

M^e Rénaud Rémillard, directeur général de la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law (FAJEF)

M^e Christiane Saad, directrice du Réseau national de formation en justice

Animation : Catherine Clark

Catherine Clark est diffuseuse, animatrice et co-fondatrice de renommée nationale de la plateforme en ligne, du podcast et du sommet annuel pour les femmes, *The Honest Talk*.

Catherine est également présidente de Catherine Clark Communications, fournissant des conseils en communications aux individus et aux entreprises.

Profondément engagée au service communautaire, Catherine a siégé au sein de nombreux conseils d'administration et siège actuellement au conseil des gouverneurs de L'Hôpital d'Ottawa et au conseil d'administration de Hydro Ottawa Holding Inc.



Outils de participation

Dans le cadre de l'Agora sur l'accès à la justice en français, plusieurs outils technologiques seront utilisés afin de faciliter votre participation et d'enrichir les échanges tout au long des séances plénières et des séances de travail.

Afin de profiter pleinement de ces fonctionnalités, nous vous invitons à vous munir de votre appareil mobile (téléphone ou tablette) et de vos écouteurs personnels.

Deux services d'**interprétation simultanée** seront disponibles. Vos écouteurs personnels sont requis pour y accéder.



L'outil **Interprefy** est utilisé pour fournir des services d'interprétation. Veuillez scanner le code QR affiché à l'écran ou sur les tables pour y accéder.



La plateforme **Slido** est utilisée pour maximiser la participation. L'outil pourra recueillir vos questions et commentaires pendant les séances. Veuillez scanner le code QR à l'écran ou sur les tables pour y accéder.

Pour partager l'événement sur vos réseaux : #Justiceenfrançais



Agora

Accès à la justice en français

Centre de convention RBC – Winnipeg

Vendredi 26 juin APRÈS-MIDI

12 h Dîner d'ouverture

13 h Ouverture – Salle 2GH
L'hon. Marc Miller et l'hon. Glen Simard

13 h 20 à 14 h 30 Présentations – Salle 2GH

13 h 20 Regards croisés sur la justice axée
sur la personne

13 h 40 Évolution des droits linguistiques

14 h 10 Impact des différents modèles d'administration
de la justice au Canada

14 h 40 à 15 h 45 Groupes de travail

- Groupe 1 Salle 2E : Administration de la justice
- Groupe 2 Salle 2F : Justice et technologie

16 h Mise en commun – Salle 2GH

16 h 30 Allocution
Kelly Burke, commissaire aux langues
officielles du Canada

17h15 Soirée d'accueil

Hôtel Delta – Salle Delta BC

Consulter la
programmation
en ligne



Samedi 27 juin MATINÉE

8 h Petit-déjeuner

9 h Ouverture – Salle 2GH
L'hon. Laura Lang

9 h à 10 h Présentations – Salle 2GH

9 h 10 Perspective internationale

9 h 30 Perspective de la magistrature

10 h 15 à 11 h 30 Groupes de travail

- Groupe 3 Salle 2E : Droit familial
- Groupe 4 Salle 2F : Droit criminel

11h30 Mise en commun – Salle 2GH

12 h Dîner

Samedi 27 juin APRÈS-MIDI

13 h à 14 h 15 Groupes de travail

- Groupe 5 Salle 2E : Services d'appui aux victimes
- Groupe 6 Salle 2F : Immigration francophone

14 h 15 Mise en commun – Salle 2GH

15 h Panel – Les prochains grands chantiers

16 h Clôture de l'Agora

Description des présentations

Allocation d'ouverture | L'hon. Glen Simard

L'honorable Glen Simard est ministre responsable des Affaires francophones, ministre des Relations avec les municipalités et le Nord, ministre responsable de la Société manitobaine des alcools et des loteries au gouvernement du Manitoba et coprésident provincial-territorial du CMFC.

Allocation d'ouverture | L'hon. Marc Miller

L'honorable Marc Miller est ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes, ministre responsable des Langues officielles au gouvernement du Canada et coprésident fédéral du CMFC.

Regards croisés sur la justice axée sur la personne | M^e Jérémy Boulanger-Bonnely

Que signifie avoir « accès à la justice »? En guise d'introduction aux échanges de l'Agora, cette présentation offrira quelques réponses à cette question, simple en apparence, mais complexe en pratique. La première partie retracera l'émergence du concept et son évolution au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle. La seconde partie mettra l'accent sur quelques conceptions plus récentes, notamment celle de la justice centrée sur la personne. Elle mettra en lumière des initiatives d'ici et d'ailleurs qui reflètent concrètement ce changement de perspective.

Ressources suggérées

- Boulanger-Bonnely, J. (2024). Justice centrée sur la personne et règlement des différends : le potentiel des tribunaux non professionnels. *Canadian Journal of Law and Society*, 39(3), 404–445. <https://doi.org/10.1017/cls.2024.30>
- Farrow, T. C. W. (2014). What is access to justice? *Osgoode Hall Law Journal*, 51(3), 957–988. <https://doi.org/10.60082/2817-5069.2761>

Évolution des droits linguistiques | M^e François Larocque et M^e Roger Bilodeau

Ce segment porte sur les avancées législatives et jurisprudentielles en matière de droits linguistiques au Canada. Les panélistes passeront en revue les plus récentes dispositions adoptées par les provinces et territoires, ainsi que les décisions judiciaires structurantes qui influencent l'interprétation et la mise en œuvre de ces droits.

Impact des différents modèles d'administration de la justice | M^e Serge Rousselle

Quels modèles d'administration de la justice favorisent réellement un accès égal à une justice de qualité égale en français? À partir d'exemples provinciaux et territoriaux concrets, cette présentation s'attarde sur les approches existantes, et ce, autour de quelques questions clés : l'obligation linguistique est-elle structurante ou accessoire? Le système mise-t-il sur la demande du justiciable ou sur une offre active et institutionnalisée? Les ressources sont-elles intégrées au cœur de l'appareil étatique ou en périphérie? Où se situent les leviers décisionnels et la capacité d'action, et où se logent les principaux goulots d'étranglement? Autant de pistes pour dégager des solutions concrètes et transférables.

Allocation | Kelly Burke

Kelly Burke est devenue la huitième commissaire aux langues officielles du Canada le 30 mars 2026. Juriste et administratrice expérimentée, elle consacre sa carrière depuis plus de 25 ans à la promotion des langues officielles et à la défense des droits linguistiques.

Allocution | L'hon. Laura Lang

L'honorable Laura Lang est ministre de la Justice, ministre responsable de la Direction des services en français, ministre responsable de la Direction de la condition féminine et de l'équité des genres, ainsi que de la Commission de la santé et de la sécurité au travail du gouvernement du Yukon.

Perspective internationale | Prof. Markku Suksi

Cette présentation examine comment les dispositions constitutionnelles de la Finlande (articles 17 et 122) et la *Loi sur les langues* encadrent l'usage du finnois et du suédois dans les procédures judiciaires. Bien que le cadre juridique établisse un droit substantiel d'utiliser l'une ou l'autre de ces langues, sa mise en œuvre présente un équilibre variable entre les principes individuels et territoriaux selon les juridictions administrative, civile et pénale. La présentation met en lumière certains défis, tels que les capacités linguistiques au sein du système judiciaire, les contraintes procédurales et la représentation juridique, et présente les efforts actuels visant à renforcer la continuité des services en suédois tout au long du processus judiciaire.

Ressource suggérée

- Suksi, M. (2025). *Deux langues nationales comme langues de procédure en Finlande*. *Just. Journal of Language Rights & Minorities / Revista de Drets Lingüístics i Minories*, 4(2), 187–228. <https://doi.org/10.7203/Just.4.30695>

Perspective de la magistrature | L'hon. Richard Chartier et l'hon. Caroline Magnan

Cet échange entre un juge expérimenté et une juge nouvellement nommée offrira un regard croisé sur les enjeux spécifiques rencontrés par les membres de la magistrature. Ils aborderont la formation, l'ancrage au sein des communautés francophones ainsi que les responsabilités institutionnelles.

Les grands chantiers : Les pistes d'action | L'hon. Mary T Moreau l'hon. Réjean Aucoin, l'hon. Marianne Rivoalen et M^e Jacqueline Sirois

Les panélistes seront appelés à partager leurs perspectives, ancrées dans les discussions de l'Agora, sur ce qui pourrait constituer les principaux chantiers et pistes d'action.

1. Groupe de travail sur l'administration de la justice

Contexte

La justice est un domaine de compétence partagée. Entre un modèle de gestion du système judiciaire qui opère en réponse aux demandes de services et un autre plus proactif pour prévenir les inefficiences, comment améliorer l'offre de services en français, tout en respectant la diversité des régimes linguistiques qui cohabitent au pays?

Objectifs

Ce groupe de travail permettra aux personnes participantes d'explorer les principaux enjeux organisationnels liés à l'intégration des considérations linguistiques et de déterminer quels modèles et pratiques sont prometteurs et adaptables à différents contextes.



Séance de travail

L'hon. Paul S. Rouleau (animation); M^e Julie Laliberté et D^{re} Marie-Hélène Girard

Les personnes participantes seront invitées à aborder les questions suivantes en sous-groupes :

- Comment améliorer l'offre de service en français, malgré la pénurie de main-d'œuvre bilingue?
- Quels obstacles structurels ou organisationnels freinent l'offre de services de justice en français?
- Quels leviers (juridiques, organisationnels, institutionnels) présentent un fort potentiel pour améliorer l'accès à la justice en français?

Obstacles et levier pour augmenter la demande et l'offre*

	... pour augmenter la demande	... pour augmenter l'offre
Obstacles...	<ul style="list-style-type: none">• Délais supplémentaires et qualité perçue moindre• Manque de sensibilisation et d'information de la population sur les droits linguistiques et les services disponibles• Accès limité aux ressources et aux services en français• Contraintes géographiques et d'accès	<ul style="list-style-type: none">• Pénurie de professionnels du droit (juges, avocats) et de personnel de justice bilingue (greffiers, interprètes)• Manque de sensibilisation des intervenants anglophones• Manque de formation en français• Insécurité linguistique et faible utilisation du français• Cadres institutionnels et contraintes opérationnelles
Leviers...	<ul style="list-style-type: none">• Outils d'orientation et d'accès (répertoires, guichet unique)• Disponibilité de ressources en français (documents, formulaires, sites Web)• Sensibilisation aux droits linguistiques (information, lecture des droits)• Accès aux services en français dès l'arrestation	<ul style="list-style-type: none">• Cadres politiques et législatifs• Normes et qualifications linguistiques• Organisation et capacité des équipes (équipes bilingues, planification des procès en français)• Moyens opérationnels et ressources (technologies/IA, mobilité des juges, financement)

*Les informations présentées dans ce tableau sont tirées d'une étude pancanadienne sur l'accès à la justice en français en contexte minoritaire, menée par la D^{re} Marie-Hélène Girard et son équipe du Pôle 1J1A auprès de juristes, d'organismes et de gouvernements. Publication à venir (automne 2026).

2. Groupe de travail sur la justice et la technologie

Contexte

Il existe une tension entre les promesses de l'intelligence artificielle (IA) couplée aux nouvelles technologies et les risques de dérive, lesquels peuvent avoir de graves conséquences dans le domaine du droit et de l'administration de la justice. Pourtant, l'IA pourrait permettre d'augmenter le nombre de juristes offrant des services en français. L'IA transforme graduellement la manière dont la population interagit avec le système de justice, mais il serait périlleux de croire qu'elle remplace l'expertise juridique. Par ailleurs, l'IA crée une occasion d'innovation institutionnelle pour le développement d'outils publics fiables, capables de générer un accès à la justice en français plus équitable.

Objectifs

Ce groupe de travail se penchera sur les possibilités et les pièges en lien avec l'utilisation de nouvelles technologies pour l'offre de services en français. L'objectif est de faire une mise en commun des préoccupations et de poser un regard vers le futur pour des avancées concrètes.



Séance de travail

M^e Christine O'Doherty (animation); M^e Valentin Callipel, M^e Philip Louis

Les personnes participantes seront invitées à aborder les questions suivantes :

- Quelles sont vos préoccupations liées à l'utilisation d'outils technologiques dans votre pratique auprès de la clientèle francophone?
- Connaissez-vous des initiatives concrètes qui appuient les juristes dans l'offre de services en français?
- Existe-t-il des modèles de partage de ressources qui pourraient être utilisés dans le secteur des technologies liées à la justice pour bonifier l'offre de services en français?

Justice axée sur la personne à l'ère de l'IA – M^e Christiane Saad

Exemples d'application : police prédictive, évaluation des risques, analyse probatoire, recherche, rédaction

Défis de l'intégration de l'IA	Principes à renforcer face aux enjeux de l'IA
<ul style="list-style-type: none">• Manque de données pertinentes, de transparence et d'interprétabilité des décisions de l'IA• Biais intégrés et effets discriminatoires• Risques pour la confidentialité et les droits humains• Responsabilité éthique des jugements	<ul style="list-style-type: none">• Transparence algorithmique et explicabilité• Garanties éthiques contre la discrimination et les préjugés• Mécanismes de surveillance humaine et de recours• Inclusivité et conception axées sur la personne• Protections solides de la vie privée

Ressources suggérées

- Conseil canadien de la magistrature (2024). *Lignes directrices pour l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les tribunaux canadiens* [https://cjc-ccm.ca/sites/default/files/documents/2024/AI%20Guidelines%20-%20-%20FINAL%202024-09%20-%20FR.pdf](https://cjc-ccm.ca/sites/default/files/documents/2024/AI%20Guidelines%20-%20FINAL%202024-09%20-%20FR.pdf)
- Girard, M.-H. et Lehoux-Jobin, E. (2026). *Le droit sous algorithme : l'IA et la génération de textes juridiques au Canada*. <https://jurisource.ca/ressource/ia-et-la-generation-de-textes-juridiques-au-canada/>
- Saad, C. (2026). *Intelligence artificielle – Risques et enjeux éthiques en droit*. <https://jurisource.ca/ressource/intelligence-artificielle-risques-et-enjeux-ethiques/>
- UNESCO. (2025). *Lignes directrices pour l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle dans les tribunaux*. <https://www.unesco.org/fr/node/200071?hub=195885>

3. Groupe de travail sur le droit familial

Contexte

D'importantes modifications à la *Loi sur le divorce* ont été adoptées en 2019 et leur mise en œuvre s'effectue de façon progressive. Parmi ces changements se trouve une gamme de garanties linguistiques, dont le droit pour une personne d'employer la langue officielle de son choix dans toute instance engagée sous le régime de la loi. Les régimes d'administration du droit de la famille présentent diverses particularités dans les provinces et territoires. Les praticiens sont-ils bien outillés pour appuyer leur clientèle francophone ?

Objectifs

Ce groupe de travail permettra aux personnes participantes d'explorer différents enjeux qui entourent le droit de la famille et la prestation de services en français dans un continuum qui interpelle plusieurs acteurs.



Séance de travail

M^e Elsy Gagné (animation); M^e Marie-Josée Poirier et Nicholas Liang

Les personnes participantes seront invitées à aborder les questions suivantes :

- Quels obstacles désavantagent les familles francophones lorsqu'elles souhaitent accéder à des services en droit de la famille?
- Peut-on identifier des pratiques prometteuses qui permettent d'assurer une offre de services équitable pour les francophones?
- Comment les différents leviers (juridiques, organisationnels, institutionnels ou communautaires) peuvent-ils être mobilisés, dans vos sphères de compétence respectives, pour améliorer l'équité et l'accessibilité du système de justice familiale en français?

Ressources suggérées

- Gouvernement du Canada (2024). *Modifications à la Loi sur le divorce expliquées*. <https://www.justice.gc.ca/fra/df-fl/mdf-cfl/clde-dace/div200.html>
- Gouvernement du Canada (2025). *Droits linguistiques en vertu de la Loi sur le divorce*. <https://www.justice.gc.ca/fra/df-fl/linguistiques-langage.html>

4. Groupe de travail sur le droit criminel

Contexte

L'accès équitable à la justice en français en contexte minoritaire, particulièrement dans le domaine du droit criminel, continue de soulever d'importants défis institutionnels et organisationnels. La gestion du volume et la complexité des dossiers est considérable. Cela est d'autant plus complexe que les multiples acteurs relèvent de différentes autorités, incluant les municipalités et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. De plus, les droits linguistiques ne sont gérés partout de manière uniforme.

Objectifs

Ce groupe de travail permettra aux personnes participantes d'explorer des pistes d'action et des pratiques prometteuses pour améliorer l'accès à la justice criminelle en français, en précisant les contributions requises de la part des principaux acteurs. La discussion devrait permettre de cibler les opportunités de collaboration et de mutualisation des ressources.



Séance de travail

Sarah Boily (animation); M^e Jean-Benoît Deschamps et M^e Laura Nagy

Les personnes participantes seront invitées à aborder les questions suivantes :

- Parmi les défis, lesquels devrait-on prioriser pour cheminer vers l'équité entre le français et l'anglais dans les causes criminelles?
- Comment renforcer l'appui aux intervenants du milieu (policiers, avocats, aide juridique, procureurs de la couronne, juges, employés des tribunaux) pour augmenter la disponibilité des services en français?
- Quels mécanismes de coordination ou de gouvernance pourraient favoriser un meilleur partage des ressources au pays?

Ressources suggérées

- Centre canadien de français juridique (2025). *Interprétation judiciaire dans les Cours provinciales, territoriales et supérieures du Canada*. <https://jurisource.ca/ressource/interpretation-judiciaire-dans-les-cours-provinciales-territoriales-et-superieures-du-canada-etude/>
- Deschamps, J.-B. (2026). Répertoire des décisions citant l'article 530 et la partie XVII du Code criminel. https://cmfc-mccf.ca/wp-content/uploads/2026/06/Repertoire-de-decisions_Art-530.pdf
- Girard, M.-H. et Richard, È. (2026). Les obstacles et les leviers de la justice criminelle en français en Colombie-Britannique. <https://jurisource.ca/ressource/les-obstacles-et-les-leviers-de-la-justice-criminelle-en-francais-en-colombie-britannique/>

5. Groupe de travail sur les services aux victimes

Contexte

Les victimes de crimes contre la personne ont plusieurs visages. Les femmes, les enfants, les jeunes et les personnes âgées sont parmi les populations les plus touchées. Leur famille nécessite également un accompagnement adapté. Les services policiers, les services sociaux et de santé, ainsi que les groupes communautaires sont la première ligne d'intervention auprès des clientèles vulnérables, et leurs obligations linguistiques sont à géométrie variable. Une fois le système judiciaire impliqué, la qualité du continuum dans la prestation de services en français affecte la manière dont la justice est rendue.

Objectifs

Ce groupe de travail permettra aux personnes participantes d'explorer des pratiques prometteuses et des pistes d'action afin de renforcer la disponibilité de services en français.



Séance de travail

L'hon. Annie Piché (animation); M^e Liliane Tshiana Kalonji et François D'Aoust

Les personnes participantes seront invitées à aborder les questions suivantes :

- Quels sont les principaux obstacles rencontrés par les victimes francophones pour accéder à des services d'appui en français?
- Quelles pratiques ou initiatives permettent d'offrir un soutien plus adapté, accessible et de qualité aux victimes francophones d'actes criminels?
- Quels mécanismes de coordination ou de gouvernance pourraient accroître l'offre de services en français à l'attention des victimes?

Ressources suggérées

- Alliance des femmes de la francophonie canadienne (2023). *Stratégie nationale et plan d'action pour contrer les violences faites aux femmes et filles vivant dans les communautés francophones et acadiennes*. <https://affc.ca/publications/strategie-nationale-et-plan-daction-pour-contrer-les-violences-faites-aux-femmes-et-filles-vivant-dans-les-communautes-francophones-et-acadiennes/>
- Gouvernement du Canada (2022). *Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe*. <https://www.canada.ca/fr/femmes-egalite-genres/violence-fondee-sexe/collaboration-intergouvernementale/plan-action-national-fin-violence-fondee-sexe/premier-plan-action-national-fin-violence-fondee-sexe.html#toc7>
- Gouvernement du Canada (2025). *Victimes d'actes criminels : Recueil de recherches*. https://publications.gc.ca/collections/collection_2025/jus/J12-3-18-2025-fra.pdf

6. Groupe de travail sur l'immigration francophone

Contexte

Toutes les personnes nouvellement arrivées au pays doivent s'adapter à de nouvelles responsabilités et de se familiariser aux droits découlant du corpus législatif canadien qui, selon le pays d'origine, peut différer considérablement. Déjà vulnérables devant des questions juridiques liées au logement, à la famille, au travail ou au domaine criminel, leur francophonie les fragilise d'autant plus lorsqu'elles ne connaissent pas la langue majoritaire.

Par ailleurs, les personnes immigrantes francophones formées à l'étranger dans le domaine du droit représentent une ressource sur laquelle miser pour renforcer l'accès à la justice en français au Canada. Leur intégration professionnelle et leur reconnaissance dans les systèmes juridiques provinciaux, territoriaux et fédéraux demeurent toutefois inégales et parfois limitées par des obstacles structurels.

Objectifs

Ce groupe de travail permettra d'échanger pour faire émerger des pistes de réflexion prioritaires.



Séance de travail

M^e Nicolas Rouleau (animation); M^e Aissa Nauthoo et M^e Ruphine Djuissi

Les personnes participantes seront invitées à aborder les questions suivantes :

- Quels sont les principaux obstacles rencontrés par les personnes francophones nouvellement arrivées dans leur accès à la justice en français?
- Comment faciliter l'accès à l'information juridique pour les personnes francophones nouvellement arrivées?
- Comment favoriser l'inclusion des personnes francophones nouvellement arrivées comme acteurs du système de justice?

Ressources suggérées

- Comité national sur les équivalences des diplômes de droit (2021). *Liste de classification des systèmes juridiques*. <https://nca.legal/wp-content/uploads/2021/12/CNE-Liste-de-classification-des-systemes-juridiques-2021oct.pdf>
- Fédération des associations des juristes d'expression française de common law (2025). *Promotion des carrières dans le domaine de la justice parmi les personnes racisées francophones*. <https://jurisource.ca/ressource/promotion-des-carrieres-dans-le-domaine-de-la-justice-parmi-les-personnes-racisees-francophones-etude/>
- Sutter, A. & Esses, V. (2021). *Un examen qualitatif des problèmes d'ordre juridique graves auxquels font face les immigrants à London et à Toronto (Ontario)*. Ministère de la Justice Canada. <https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jr/ilto/index.html>

Accréditation par le Barreau de l'Ontario

- Ce programme contient 3 heures et 55 min. de contenu de professionnalisme
- Ce programme contient 2 heures et 30 min. de contenu de professionnalisme en Équité, Diversité et Inclusion (EDI)



Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant appuyé le comité organisateur, de même que **les membres des panels et les personnes intervenantes** pour leur contribution essentielle à la conception, à l'orientation stratégique et à la préparation de l'Agora sur l'accès à la justice en français.

Nous souhaitons souligner la contribution de **Me François Dumaine, expert-conseil principal chez PRA Inc.**, pour ses conseils et son soutien tout le long de ce projet.

Merci à l'équipe de l'agence **OPC événements**, spécialisée dans la planification d'événements, pour leur expertise dans un accompagnement souple et avisé.

Le Comité organisateur tient également à saluer le travail de recherche et de coordination mené par le personnel du CMFC pour réaliser cette Agora :

Recherche et développement : **Magdalena Martinez**

Coordination logistique : **Virginie Dallaire**

Coordination administrative : **Kelly Tabuteau**

Direction générale : **Sylvie Painchaud**

Ce projet est rendu possible en partie grâce à la contribution du gouvernement du Canada.



Conseil des ministres
sur la francophonie
canadienne

Ministers' Council
on the Canadian
Francophonie

cmfc-mccf.ca